



Problème d'achat Disneyland

Par **lumidia**, le **10/09/2014** à **15:14**

Bonjour, j'espère que vous pourrez m'aider :)

Voilà mon souci : Dimanche 7 septembre 2014, j'ai effectué divers achats dans l'une des boutiques de Disneyland Paris. Le problème est que j'ai payé un t-shirt que je n'ai pas eu car l'employé a oublié de le mettre dans mon sac. J'ai contacté le SAV par téléphone puis par mail et cela s'est soldé par un échec. En effet, leurs caméras n'enregistrent pas et je n'ai donc aucune preuve de ce que j'avance. Je peux comprendre leur méfiance mais le fait est que je suis honnête et que je me sens impuissante face à cette situation. Pensez-vous qu'il y ait un moyen de me faire rembourser ou d'obtenir un geste commercial de dédommagement ?

Cordialement,

Par **moisse**, le **10/09/2014** à **17:59**

Bonsoir,

[citation]En effet, leurs caméras n'enregistrent pas et je n'ai donc aucune preuve [/citation]
Comme vous n'auriez pas accès à cet enregistrement, n'avez aucun regret.

Ainsi que vous le précisez, vous pouvez tenter d'obtenir un geste commercial, en précisant que ce vêtement a bien dû rester sur le comptoir à la caisse, où il aura pu attiré l'attention de quelqu'un obligé de le ranger.

Par **lumidia**, le **11/09/2014** à **13:42**

Merci de m'avoir répondu :) Oui c'est ce que je pensais également mais apparemment aucune trace du t-shirt ! Volatilisé ! Et donc je me sens vraiment impuissante ! Dans ce cas ci, j'ai surtout l'impression que c'est moi la fautive, d'avoir fait une totale confiance au vendeur :(